

COUR PENALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : Mme Jeanine de Vries Reilingh
: M. Pierre Cornu
Greffière : Mme Dominique Roth

Rôle de la session du 19 juin 2019

à l'Hôtel judiciaire de Neuchâtel, rue du Pommier 1

Heure : Cause : Débats et jugement

8h30 **G. B.** prévenu et appelant

CPEN.2018.81(MPM)

(Me Nicolas Stucki)

Actes d'ordre sexuel avec une
enfant (art. 187 ch. 1 al. 1 CP) ;
contrainte sexuelle (art. 189 CP)

Ministère public, parquet régional à La Chaux-de-Fonds
(Mme Vanessa Guizzetti Piccirilli)

intimé

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière